

VILLE D'AVRAY : LE CENTRE-VILLE

Lors de la réunion virtuelle organisée par la mairie le 29 janvier dernier, bien peu de réponses ont été apportées aux interventions faites sur la plateforme dédiée à l'expression citoyenne sur le sujet du centre ville.

DE L'UTILITE DE LA PLATEFORME

La 1^{ère} question posée ce soir-là était d'ailleurs « comment intégrera-t-on les observations des habitants de Ville d'Avray inscrites sur la plateforme ? ». Cette demande n'a pas eu de réponse précise, sinon « vos réactions et vos témoignages sont indispensables »...et force est de constater que les commentaires inscrits sur la plateforme restent eux aussi pratiquement sans réponse.

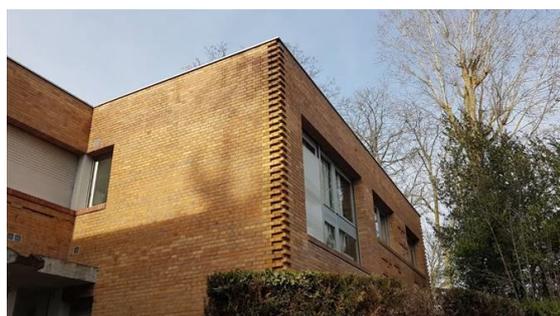
Aujourd'hui un questionnaire est en ligne, mais il s'agit de questions fermées et il n'est plus possible de dire ce qu'on pense.

DES ESPACES PAYSAGERS DE LA VILLE

On nous parle toujours de « garder ce qui fait le charme de la ville », mais de multiples observations ont été faites sur la plateforme à ce sujet, et semblent être restées vaines. Tous les travaux réalisés dans la ville, tous les permis de construire accordés aboutissent à supprimer des arbres et des jardins.

A ce sujet aussi, la charte architecturale et paysagère dont s'enorgueillit la mairie fait état –comme d'un caractère dominant de Ville d'Avray – d'espaces de verdure entre trottoir et maison ou immeuble. Le constat est pourtant que les constructions se font actuellement pour la plupart en lisière de trottoir.

DE LA DEMOLITION EVENTUELLE DE LA CRECHE ET DE L'ECOLE



On nous dit que la réhabilitation des bâtiments coûte plus cher que le neuf. **C'est faux.** Les études faites par la Direction de la Construction du Ministère de l'équipement dans les années 1990 au sujet des logements ont montré le contraire.

Dire que le neuf coûtera moins cher, c'est compter sans les frais occasionnés par la démolition, le déblai et le transport des matériaux et gravats. On nous parle de « déconstruction » et réutilisation des matériaux. En ce qui concerne les briques des deux bâtiments, c'est **un leurre** : elles ne seront pas réutilisables, on ne pourra que les concasser, ce qui représente aussi une grosse dépense d'énergie.



Ainsi en résumé pas de démolition, pas de déblais, pas de déchets de second œuvre à recycler, pas de transport, pas de concassage, pas de nouveaux matériaux à produire, pas de CO2... donc une forte diminution de la dépense d'énergie.

Par ailleurs on réhabilite bien des logements occupés, on peut réhabiliter une crèche en fonctionnement, à condition de le vouloir et de le préparer.

Et en ce qui concerne l'école dont la mairie envisage la démolition, on ne nous dit pas comment on accueillera les enfants qui viendront suite aux quelques 500 logements à construire.

En conclusion, il semble bien :

- Que, d'une manière générale, la frénésie densificatrice ait été **mise en cause par la pandémie de COVID 19.**
- Que les habitants de Ville d'Avray luttent contre cette **densification à marche forcée** sans que la mairie en tienne réellement compte.
- Que la mairie nous présente quasiment comme une opération blanche le fait de brader les terrains communaux les plus essentiels parce que situés en plein centre au profit de promoteurs qui, à coup sûr, ne se lanceront dans l'affaire que si elle est **rentable pour eux...**

Le 18 février 2021

DAGOVERANA,